

# ACTUALITÉS SOURCING

N° 109 – Septembre 2025



# POINT D'ACTUALITÉS

## WALL STREET MISE SUR LE RETOUR DES BAISSES DE TAUX POUR PROLONGER LA FÊTE (1/4)

**La trajectoire des actions américaines peut être ébouriffante quand la Réserve fédérale commence - ou recommence comme aujourd'hui - à baisser ses taux.**

L'événement était attendu depuis presque un an sur les marchés. La réunion de la Réserve fédérale mercredi, qui s'est soldée par la première baisse de taux depuis décembre 2024, n'a pas répondu à toutes les questions des investisseurs, mais elle a redonné de l'allant à Wall Street. Jeudi, l'indice phare S&P 500 et le Nasdaq repartaient à la hausse.

La prudence de Jerome Powell, le président de la Fed, n'a visiblement pas fait peur aux marchés. Le banquier central a rappelé que l'incertitude demeurait élevée. La dynamique des prix, en particulier, peut encore surprendre à la hausse, a-t-il prévenu.

Les indications publiées mercredi soir, comme le « dot plot » (le graphique qui résume les anticipations de taux directeurs des membres de la Fed), illustrent cette approche nuancée. Mais les investisseurs se sont focalisés sur les conséquences de la baisse des taux, qui devrait soutenir la croissance en dépit du ralentissement du marché de l'emploi.

Si l'on se fie aux précédents historiques, la fête a toutes les chances de se prolonger à Wall Street. Même si les valorisations élevées sont de nature à modérer les ardeurs, une reprise des baisses de taux après une pause constitue invariablement une bonne nouvelle pour les actifs risqués.

A la différence d'une première baisse de taux, où les conséquences pour Wall Street dépendent alors de l'état de l'économie.

En 2000, lors de l'éclatement de la bulle Internet, ou en 2007 lors de la grande crise financière, les premières baisses de taux de la Fed avaient été accompagnées d'un repli du S&P 500.

## WALL STREET MISE SUR LE RETOUR DES BAISSES DE TAUX POUR PROLONGER LA FÊTE (2/4)

La trajectoire des actions américaines peut être ébouriffante quand la Réserve fédérale commence - ou recommence comme aujourd'hui - à baisser ses taux.

*La reprise des baisses de taux est favorable à Wall Street*  
*Evolution du S&P 500 un an avant et après une reprise des baisses de taux, en base 100*



## WALL STREET MISE SUR LE RETOUR DES BAISSES DE TAUX POUR PROLONGER LA FÊTE (3/4)

**La trajectoire des actions américaines peut être ébouriffante quand la Réserve fédérale commence - ou recommence comme aujourd'hui - à baisser ses taux.**

A l'inverse, quelles que soient les conditions économiques, une nouvelle baisse après un hiatus a presque toujours été positive pour les actions.

« Dans presque tous les cas et en dépit de replis au cours des six mois [qui suivent une première baisse après une pause, NDLR], un an après, le S&P 500 était plus haut, avec une progression moyenne de 17 % », explique Chris Galipeau, stratège chez Franklin Templeton et auteur d'une étude sur le sujet.

Toute perspective historique est toutefois compliquée par le faible nombre de cycles de politique monétaire depuis le début de la « grande modération », à la fin des années 1980. La Réserve fédérale n'a relevé puis abaissé ses taux qu'à six reprises.

En 2000 et 2007 donc, mais aussi en 1995, pour juguler une économie en surchauffe ; en 1998, lors de la crise des devises asiatiques ; mais aussi en 1989, lors de la guerre du Golfe. Dernier cycle en date, la Fed avait ajusté ses taux en 2019, avant de les diminuer fortement en 2020, lors du Covid. Dans chacun de ces cycles, sauf celui commencé en 1998, la Fed a interrompu ses baisses de taux à un moment donné, avant de les reprendre.

### Nuances

Les investisseurs restent cependant sur leurs gardes car l'histoire ne se répète pas nécessairement. En 2025, la pause aura duré particulièrement longtemps. La banque centrale n'a suspendu ses taux plus longtemps que cette année qu'une seule fois, en 2021. Et la reprise du S&P 500 s'est souvent faite après une période de fort déclin.

A l'époque du dégonflement de la bulle Internet, la Fed avait de nouveau assoupli sa politique en novembre 2002, onze mois après la baisse précédente. L'indice avait décroché de 18 % en un an, avant de rebondir de 15 %. A l'inverse, depuis décembre 2024, le S&P 500 s'est envolé de 10 %.

## WALL STREET MISE SUR LE RETOUR DES BAISSES DE TAUX POUR PROLONGER LA FÊTE (4/4)

**La trajectoire des actions américaines peut être ébouriffante quand la Réserve fédérale commence - ou recommence comme aujourd'hui - à baisser ses taux.**

La situation est par ailleurs compliquée par les assauts contre l'indépendance de la Fed. En 1972, le président Richard Nixon avait réussi à pousser Arthur Burns, alors président de la Fed, à baisser les taux directeurs. Une erreur de politique monétaire qui a alimenté la hausse de l'inflation. Au cours de son mandat, de 1970 à 1978, le S&P 500 était demeuré quasi stable.

A l'inverse, la farouche défense de l'indépendance de la Fed par Paul Volcker, qui a succédé à Arthur Burns jusqu'en 1987, a été saluée par les marchés. Au cours de son mandat, Wall Street s'est octroyé une hausse de 160 %. Une banque centrale indépendante offre l'assurance que l'inflation sera maîtrisée et encourage les investisseurs à se projeter à long terme.

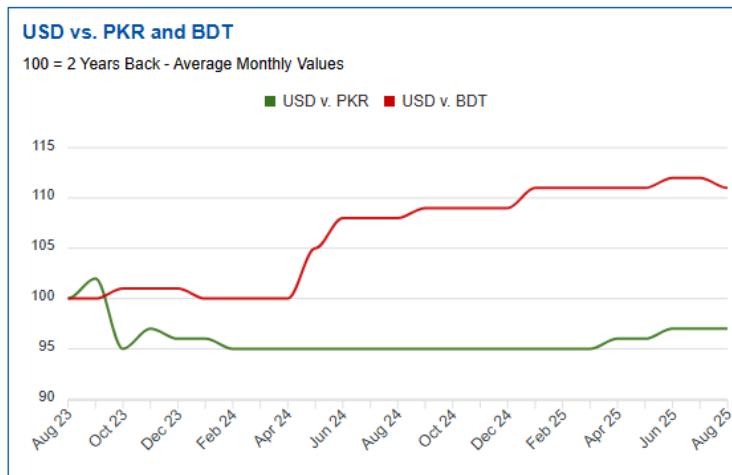
Par Corentin Chapron

A stack of gold-colored coins is positioned on the left side of the image, resting on a blurred background of a financial trading chart. The chart features various data series, including a line graph with a peak around 0.82 and a candlestick chart with red and green bars. The overall color palette is dominated by blues, greens, and yellows.

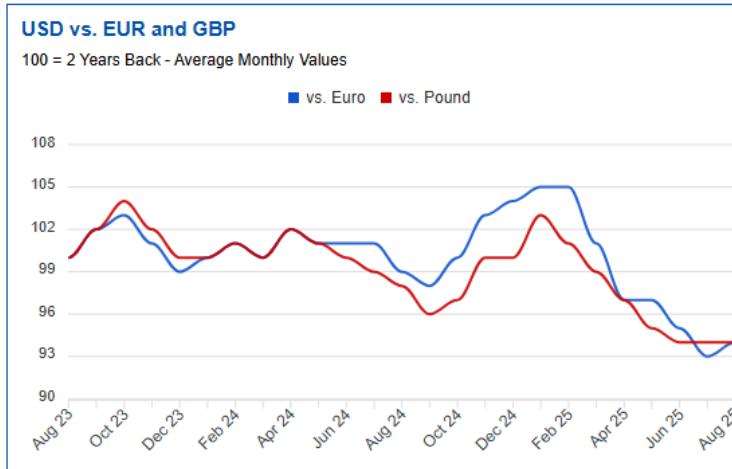
# Les principales tendances de fluctuations monétaires dans les pays émergents

## TENDANCES GENERALES DES FLUCTUATIONS MONETAIRES

### VARIATIONS DU DOLLAR PAR RAPPORT AU TAKA BANGLADAIS ET ROUPIE PAKISTANAISE. AOUT 2023 – AOUT 2025

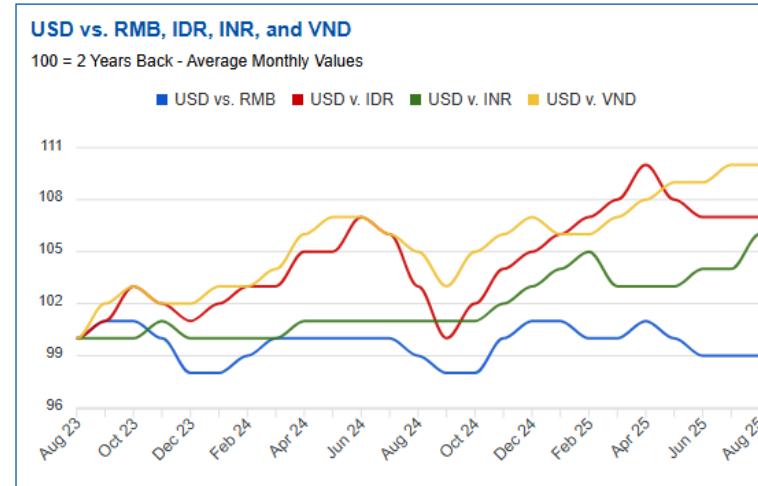


### VARIATIONS DU DOLLAR PAR RAPPORT A LA LIVRE STERLING ET L'EURO. AOUT 2023 – AOUT 2025



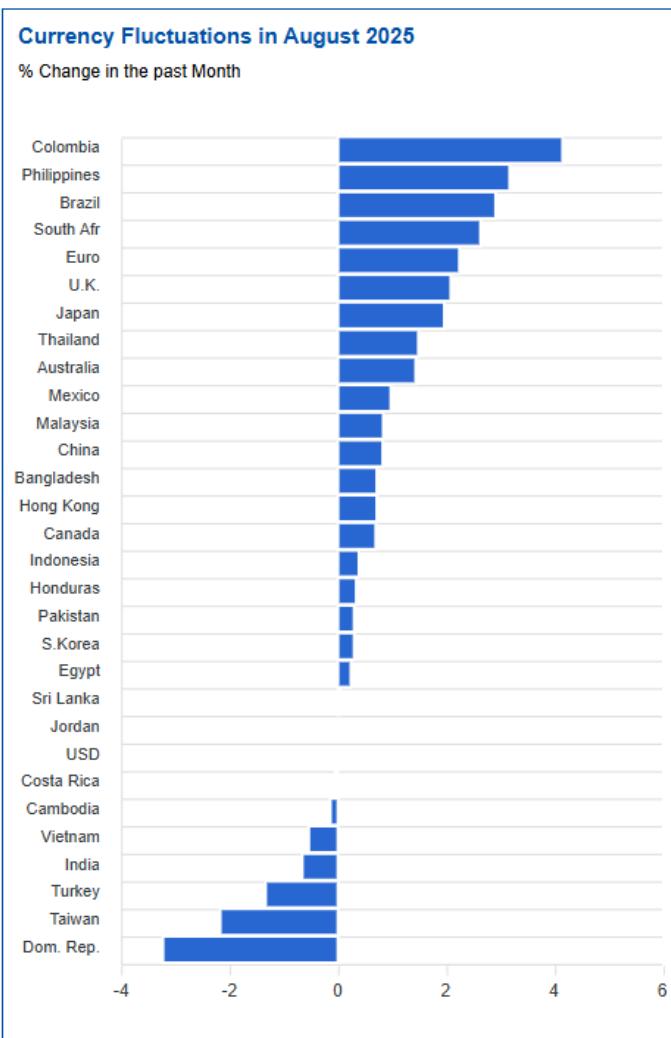
Sources : Emerging Textile, 1<sup>er</sup> Septembre 2025

### VARIATIONS DU DOLLAR PAR RAPPORT AUX YUAN CHINOIS, ROUPIE INDONESIENNE, ROUPIE INDIENNE ET DONG VIETNAMIEN. AOUT 2023 – AOUT 2025



# TENDANCES DES DEVISES DES PAYS EMERGENTS FACE AU DOLLAR USD

## VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU DOLLAR USD EN % AOUT 2025



## Currencies against US Dollar (USD)

Sorted by % Change in August 2025

	2023	2024	Aug 25	Jan-Aug 25	1 Year = 100
	Change	Change	Change	Change	Change
	vs. USD	vs. USD	vs. USD	vs. USD	vs. USD
Australia	-0.16%	-8.82%	1.44%	5.32%	97
Bangladesh	-7.13%	-6.26%	0.72%	-1.72%	98
Brazil	9.02%	-21.53%	2.92%	13.91%	103
Cambodia	1.77%	2.07%	-0.14%	-1.24%	101
Canada	2.22%	-7.83%	0.70%	4.58%	98
China	-2.44%	-3.12%	0.83%	2.34%	99
Colombia	25.05%	-12.14%	4.16%	9.71%	104
Costa Rica	13.35%	2.51%	-0.05%	-0.81%	102
Dom. Rep.	-2.66%	-4.89%	-3.24%	-3.80%	95
Egypt	-19.99%	-39.18%	0.24%	4.75%	100
Euro	3.08%	-5.89%	2.25%	12.52%	106
Honduras	0.31%	-2.72%	0.34%	-3.93%	95
Hong Kong	0.00%	0.55%	0.72%	-0.36%	100
India	-0.45%	-2.96%	-0.66%	-2.92%	95
Indonesia	0.90%	-4.90%	0.39%	-1.44%	95
Japan	-7.04%	-10.08%	1.97%	6.64%	99
Jordan	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
Malaysia	-3.85%	2.81%	0.84%	5.79%	102
Mexico	14.99%	-18.22%	0.98%	11.22%	106
Pakistan	-19.07%	0.37%	0.30%	-1.50%	99
Philippines	1.02%	-4.86%	3.18%	2.84%	100
S.Korea	-2.46%	-12.26%	0.30%	6.16%	96
South Afr	-7.04%	-2.86%	2.64%	6.78%	101
Sri Lanka	12.64%	10.61%	0.04%	-3.03%	99
Taiwan	0.57%	-6.84%	-2.18%	7.14%	105
Thailand	0.52%	0.20%	1.49%	6.34%	106
Turkey	-36.43%	-16.84%	-1.34%	-14.13%	83
U.K.	5.32%	-1.54%	2.09%	7.77%	103
USD	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
Vietnam	-2.66%	-4.78%	-0.54%	-3.26%	94

## TENDANCES DES DEVISES DES PAYS EMERGENTS FACE A L'EURO

### VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT A L'EURO

Currencies against Euro (EUR)					
Sorted by % Change in August 2025					
	2023	2024	Aug 25	Jan-Aug 25	1 Year = 100
	Change	Change	Change	Change	Change
	vs. EUR	vs. EUR	vs. EUR	vs. EUR	vs. EUR
Australia	-3.14%	-3.12%	-0.79%	-6.40%	91
Bangladesh	-9.91%	-0.39%	-1.49%	-12.66%	93
Brazil	5.77%	-16.62%	0.66%	1.24%	98
Cambodia	-1.27%	8.46%	-2.34%	-12.22%	96
Canada	-0.83%	-2.06%	-1.51%	-7.05%	93
China	-5.35%	2.94%	-1.39%	-9.04%	94
Colombia	21.32%	-6.64%	1.87%	-2.49%	98
Costa Rica	9.96%	8.93%	-2.25%	-11.84%	97
Dom. Rep.	-5.56%	1.06%	-5.37%	-14.50%	90
Egypt	-22.38%	-35.38%	-1.97%	-6.90%	95
Euro	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
Honduras	-2.69%	3.37%	-1.87%	-14.62%	89
Hong Kong	-2.99%	6.84%	-1.50%	-11.45%	95
India	-3.42%	3.11%	-2.84%	-13.72%	90
Indonesia	-2.12%	1.05%	-1.82%	-12.41%	89
Japan	-9.82%	-4.45%	-0.28%	-5.23%	94
Jordan	-2.99%	6.26%	-2.20%	-11.12%	95
Malaysia	-6.72%	9.25%	-1.38%	-5.98%	97
Mexico	11.56%	-13.11%	-1.25%	-1.16%	100
Pakistan	-21.48%	6.65%	-1.91%	-12.46%	93
Philippines	-2.00%	1.10%	0.91%	-8.60%	94
S. Korea	-5.37%	-6.77%	-1.91%	-5.65%	91
South Afr	-9.82%	3.22%	0.38%	-5.10%	95
Sri Lanka	9.28%	17.53%	-2.16%	-13.82%	94
Taiwan	-2.43%	-1.01%	-4.33%	-4.78%	99
Thailand	-2.48%	6.47%	-0.75%	-5.49%	100
Turkey	-38.33%	-11.63%	-3.51%	-23.68%	78
U.K.	2.17%	4.63%	-0.15%	-4.22%	97
USD	-2.99%	6.26%	-2.20%	-11.12%	95
Vietnam	-5.56%	1.18%	-2.73%	-14.02%	89

## TENDANCES DES DEVISES DES PAYS EMERGENTS FACE AU YUAN CNY

### VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU YUAN CNY

Currencies against China's Yuan (CNY)					
	2023		2024		1 Year = 100
	Change	Change	Change	Change	
	vs. CNY	vs. CNY	vs. CNY	vs. CNY	
Australia	2.56%	-4.13%	4.84%	9.48%	102
Bangladesh	-4.60%	-1.43%	4.10%	2.16%	104
Brazil	12.00%	-17.50%	6.37%	18.41%	109
Cambodia	4.55%	7.32%	3.20%	2.66%	107
Canada	5.01%	-3.08%	4.08%	8.71%	104
China	0.22%	1.87%	4.20%	6.38%	105
Colombia	28.47%	-7.62%	7.65%	14.04%	110
Costa Rica	16.44%	7.79%	3.30%	3.11%	108
Dom. Rep.	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
Egypt	-17.80%	-36.06%	3.60%	8.89%	106
Euro	5.89%	-1.05%	5.67%	16.96%	112
Honduras	3.04%	2.29%	3.70%	-0.14%	100
Hong Kong	2.72%	5.72%	4.09%	3.57%	106
India	2.27%	2.03%	2.67%	0.92%	100
Indonesia	3.65%	-0.01%	3.75%	2.45%	100
Japan	-4.51%	-5.45%	5.38%	10.85%	105
Jordan	2.73%	5.15%	3.35%	3.95%	105
Malaysia	-1.23%	8.10%	4.22%	9.96%	108
Mexico	18.13%	-14.02%	4.36%	15.61%	111
Pakistan	-16.86%	5.54%	3.66%	2.39%	104
Philippines	3.78%	0.04%	6.64%	6.90%	105
S.Korea	0.21%	-7.75%	3.66%	10.35%	102
South Afr	-4.50%	2.14%	6.07%	10.99%	106
Sri Lanka	15.71%	16.30%	3.39%	0.80%	104
Taiwan	3.31%	-2.05%	1.10%	11.37%	110
Thailand	3.27%	5.36%	4.88%	10.54%	111
Turkey	-34.70%	-12.56%	1.96%	-10.74%	87
U.K.	8.19%	3.53%	5.51%	12.03%	109
USD	2.73%	5.15%	3.35%	3.95%	105
Vietnam	0.00%	0.12%	2.79%	0.56%	100

## TENDANCES DES DEVISES DES PAYS EMERGENTS FACE A LA ROUPIE INDIENNE INR

### VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT A LA ROUPIE INDIENNE

Currencies against Indian Rupee (INR)

Sorted by % Change in August 2025

	2023	2024	Aug 25	Jan-Aug 25	1 Year = 100
	Change	Change	Change	Change	Change
	vs. INR	vs. INR	vs. INR	vs. INR	vs. INR
Australia	2.35%	3.92%	1.14%	-0.80%	100
Bangladesh	-4.79%	6.85%	0.43%	-7.43%	102
Brazil	11.77%	-10.57%	2.62%	7.30%	107
Cambodia	4.33%	16.33%	-0.44%	-6.97%	105
Canada	4.79%	5.06%	0.40%	-1.49%	102
China	0.02%	10.42%	0.53%	-3.60%	103
Colombia	28.20%	0.14%	3.85%	3.34%	108
Costa Rica	16.20%	16.84%	-0.34%	-6.57%	106
Dom. Rep.	-0.20%	8.40%	-3.53%	-9.38%	98
Egypt	-17.97%	-30.68%	-0.06%	-1.33%	104
Euro	5.67%	7.26%	1.95%	5.99%	110
Honduras	2.83%	10.88%	0.04%	-9.51%	98
Hong Kong	2.51%	14.60%	0.42%	-6.15%	104
India	2.06%	10.60%	-0.95%	-8.55%	99
Indonesia	3.44%	8.39%	0.09%	-7.16%	98
Japan	-4.70%	2.49%	1.67%	0.45%	103
Jordan	2.52%	13.98%	-0.30%	-5.81%	104
Malaysia	-1.43%	17.18%	0.54%	-0.35%	106
Mexico	17.89%	-6.80%	0.68%	4.76%	110
Pakistan	-17.03%	14.40%	0.00%	-7.22%	102
Philippines	3.56%	8.44%	2.87%	-3.13%	104
S.Korea	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
South Afr	-4.70%	10.71%	2.33%	0.58%	105
Sri Lanka	15.48%	26.07%	-0.26%	-8.66%	103
Taiwan	3.10%	6.18%	-2.47%	0.92%	109
Thailand	3.06%	14.20%	1.18%	0.17%	110
Turkey	-34.83%	-5.21%	-1.63%	-19.12%	86
U.K.	7.97%	12.23%	1.79%	1.52%	107
USD	2.52%	13.98%	-0.30%	-5.81%	104
Vietnam	-0.21%	8.53%	-0.84%	-8.88%	98

## TENDANCES DES DEVISES DES PAYS EMERGENTS FACE A LA ROUPIE PAKISTANAISE PKR

### VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT A LA ROUPIE PAKISTANAISE

Currencies against Pakistan Rupee (PKR)					
	2023		2024		1 Year = 100
	Change	Change	Change	Change	
	vs. PKR	vs. PKR	vs. PKR	vs. PKR	
Australia	7.51%	-2.74%	0.71%	7.16%	98
Bangladesh	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	100
Brazil	17.40%	-16.30%	2.18%	15.91%	105
Cambodia	9.58%	8.88%	-0.86%	0.49%	103
Canada	10.07%	-1.67%	-0.02%	6.41%	100
China	5.05%	3.35%	0.10%	4.14%	101
Colombia	34.66%	-6.27%	3.41%	11.64%	106
Costa Rica	22.05%	9.35%	-0.77%	0.93%	104
Dom. Rep.	4.82%	1.45%	-3.94%	-2.11%	97
Euro	10.99%	0.39%	1.52%	14.49%	108
Honduras	8.01%	3.78%	-0.38%	-2.25%	96
Egypt	-13.84%	-35.13%	-0.48%	6.59%	102
Hong Kong	7.67%	7.26%	-0.01%	1.39%	102
India	7.20%	3.51%	-1.37%	-1.21%	97
Indonesia	8.65%	1.44%	-0.33%	0.29%	96
Japan	0.10%	-4.08%	1.23%	8.51%	101
Jordan	7.68%	6.67%	-0.72%	1.75%	102
Malaysia	3.53%	9.67%	0.11%	7.64%	104
Mexico	23.83%	-12.77%	0.25%	13.17%	108
Pakistan	-12.85%	7.07%	-0.42%	0.22%	100
Philippines	8.78%	1.49%	2.44%	4.64%	102
S.Korea	5.04%	-6.41%	-0.42%	8.02%	98
South Afr	0.10%	3.62%	1.90%	8.65%	103
Sri Lanka	21.29%	17.99%	-0.68%	-1.33%	101
Taiwan	8.29%	-0.62%	-2.88%	9.02%	107
Thailand	8.24%	6.89%	0.76%	8.20%	107
Turkey	-31.55%	-11.29%	-2.05%	-12.63%	84
U.K.	13.40%	5.04%	1.36%	9.66%	105
USD	7.68%	6.67%	-0.72%	1.75%	102
Vietnam	4.82%	1.58%	-1.26%	-1.57%	96

### Dollar plus faible, euro et livre sterling plus forts.

Le dollar américain s'est affaibli face à la majorité des devises au mois d'août. Toutefois, cette baisse n'a pas entraîné de revalorisation notable des taux de change dans les pays à faibles coûts.

L'euro et la livre sterling ont poursuivi leur appréciation, ce qui a permis aux acheteurs européens de bénéficier de meilleures marges qu'un an auparavant. À l'inverse, les acheteurs américains ont vu leurs coûts augmenter, pénalisés par un dollar plus faible et des droits de douane plus élevés.

Ce recul du dollar a été provoqué par un changement de discours du président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, qui a mis l'accent sur la nécessité de soutenir la croissance économique, tout en indiquant que les risques liés à l'inflation pourraient être moins préoccupants qu'anticipé.

### Appréciation limitée dans les pays à faibles coûts.

Malgré l'affaiblissement du dollar, les devises des économies émergentes asiatiques n'ont enregistré qu'une hausse modérée.

**La roupie indienne** s'est dépréciée de 0,66 % face au dollar, tandis que **la roupie indonésienne** n'a progressé que de 0,39 %.

**Le yuan chinois** s'est apprécié de 0,83 %, mais reste globalement stable depuis le début de l'année.

De leur côté, **le taka bangladais et la roupie pakistanaise** n'ont affiché que de légères hausses, respectivement de 0,72 % et 0,30 %, illustrant la faible capacité de ces devises à tirer parti d'un dollar affaibli.

**Le dong vietnamien** a même reculé de 0,54 %, signe de tensions extérieures persistantes.

Ainsi, dans les pays exportateurs de vêtements, la baisse modérée du dollar américain n'a offert qu'un soulagement limité face à la forte hausse des droits de douane imposés par les États-Unis.

### Perspectives du marché des changes.

La Réserve fédérale est attendue pour amorcer une baisse de ses taux d'intérêt dès septembre, ce qui pourrait accentuer la pression à la baisse sur le dollar. Le rythme et l'ampleur de cet assouplissement monétaire dépendront de l'évolution des indicateurs d'inflation et d'emploi. En cas de ralentissement économique plus marqué que prévu, la Réserve fédérale pourrait procéder à plusieurs réductions successives, ce qui affaiblirait davantage le dollar.



# L'accord sur les droits de douane et le commerce avec les États-Unis

## L'UE ET LES ÉTATS-UNIS PUBLIENT UNE DÉCLARATION CONJOINTE SUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT TRANSATLANTIQUES (1/2)

Bruxelles, le 21 août 2025

L'Union européenne et les États-Unis ont publié une **déclaration conjointe** établissant un cadre pour un commerce et un investissement transatlantiques **équitables, équilibrés et mutuellement bénéfiques**. Cette déclaration conjointe confirme et développe l'accord politique conclu par la présidente Von der Leyen et le président Trump le 27 juillet.

La déclaration énonce l'engagement des deux parties à œuvrer en faveur du **rétablissement de la stabilité et de la prévisibilité** dans les échanges commerciaux et les investissements entre l'UE et les États-Unis, au bénéfice des entreprises et des citoyens. Il s'agit de la première étape d'un processus qui permettra **d'augmenter les échanges et d'améliorer l'accès au marché** dans d'autres secteurs. La déclaration conjointe fait suite à des **négociations intensives** menées par le commissaire européen au commerce, **Maroš Šefčovič**, avec ses homologues américains, le secrétaire au Commerce **Howard Lutnick** et le représentant au commerce des États-Unis **Jamieson Greer**.

La déclaration précise en détail le nouveau régime tarifaire américain à l'égard de l'UE, avec un **plafond tarifaire clair et global de 15 %** pour la grande majorité des exportations européennes, y compris les secteurs stratégiques tels que **l'automobile, les produits pharmaceutiques, les semi-conducteurs et le bois**. Les secteurs déjà soumis à des tarifs NPF (nation la plus favorisée) de 15 % ou plus ne seront pas soumis à des droits de douane supplémentaires.

En ce qui concerne **les voitures et les pièces détachées**, le plafond tarifaire américain de 15 % s'appliquera en parallèle avec **le lancement par l'UE des procédures de réduction des droits de douane** sur les produits américains.

De plus, à compter du **1er septembre**, plusieurs groupes de produits bénéficieront d'un **régime spécial**, avec uniquement l'application des tarifs NPF. Cela inclut les **ressources naturelles indisponibles** (comme le liège), **tous les aéronefs et pièces détachées, les génériques pharmaceutiques et leurs ingrédients**, ainsi que leurs **précurseurs chimiques**.

Conformément à la déclaration de la présidente Von der Leyen du 27 juillet, les deux parties conviennent de **poursuivre leurs efforts de manière ambitieuse pour étendre ce régime à d'autres catégories de produits** – un objectif clé pour l'UE.

Reconnaissant les défis communs et les avantages de la coopération, l'UE et les États-Unis entendent **protéger leurs économies contre la surcapacité dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium**, et œuvrer à la mise en place de **chaînes d'approvisionnement sécurisées**, notamment via une **solution de contingent tarifaire** pour les exportations européennes d'acier, d'aluminium et de leurs produits dérivés.

Bien que l'Union Européenne reste convaincue que **des tarifs élevés nuisent à l'économie mondiale**, le résultat négocié **évite une escalade préjudiciable** et crée une base pour un dialogue continu et le développement de la relation transatlantique, y compris dans des domaines d'intérêt stratégique commun.

La **relation transatlantique** est déjà la **relation économique la plus précieuse au monde**, représentant **1 600 milliards d'euros par an**. Cet accord permet de préserver cette relation ainsi que **des millions d'emplois dans l'UE**.

La présidente de la Commission européenne, **Ursula Von der Leyen**, a déclaré :

« *L'Union européenne poursuivra toujours les meilleurs résultats pour ses citoyens et ses entreprises. Face à une situation difficile, nous avons obtenu des résultats pour nos États membres et notre industrie, et nous avons restauré la clarté et la cohérence du commerce transatlantique. Ce n'est pas la fin du processus : nous poursuivons les discussions avec les États-Unis pour convenir de nouvelles réductions tarifaires, identifier de nouveaux domaines de coopération et créer davantage de potentiel de croissance économique. Parallèlement, nous continuons à diversifier nos partenariats commerciaux internationaux, afin de créer des emplois et de la prospérité dans l'UE. »*

## L'UE ET LES ÉTATS-UNIS PUBLIENT UNE DÉCLARATION CONJOINTE SUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT TRANSATLANTIQUES (2/2)

### Prochaines étapes.

La Commission européenne procédera rapidement, avec le soutien des États membres de l'UE et du Parlement européen, et conformément aux procédures internes pertinentes, à la mise en œuvre des principaux aspects de l'accord.

L'UE engagera également des négociations en vue de conclure un accord commercial équitable, équilibré et mutuellement bénéfique avec les États-Unis, conformément au cadre convenu et aux procédures applicables.

À la suite de l'accord politique UE-États-Unis, l'UE a également suspendu, à compter du 7 août, les mesures de rééquilibrage adoptées le 24 juillet 2025.

### Contexte.

Le partenariat transatlantique constitue une artère clé du commerce mondial et représente la relation commerciale et d'investissement bilatérale la plus importante au monde.

**Le commerce UE-États-Unis de biens et de services a doublé au cours de la dernière décennie, dépassant 1 600 milliards d'euros en 2024, avec 867 milliards d'euros d'échanges de biens et 817 milliards d'euros de services.**

Cela représente plus de 4,2 milliards d'euros de biens et services traversant l'Atlantique chaque jour.

Ce partenariat profond et complet repose sur des investissements mutuels.

En 2022, les entreprises européennes et américaines ont investi 5 300 milliards d'euros sur les marchés de l'un et de l'autre.

Dans l'accord politique du 27 juillet 2025, les présidents Von der Leyen et Trump ont convenu des principaux paramètres de la relation commerciale UE-États-Unis.

## GUERRE COMMERCIALE : L'ADMINISTRATION TRUMP POURSUIT TOUS AZIMUTS SES ENQUÊTES SECTORIELLES

Après l'aluminium, l'acier, les semi-conducteur, les médicaments, c'est au tour de la robotique, des machines industrielles, des matériaux et dispositifs médicaux. En dépit des « deals » conclus ou en cours de négociation, l'administration Trump continue à lancer tous azimuts des enquêtes sectorielles au titre de l'article 232 de la Loi sur l'Expansion du commerce, qui invoque la « sécurité nationale », maintenant une forte incertitude sur les secteurs concernés.

Le 25 septembre, le ministère du Commerce américain – US Department of Commerce – a révélé l'ouverture, dès le 2 septembre, de deux nouvelles enquêtes au titre de l'article 232 du Trade Expansion Act (Loi sur l'Expansion du commerce), qui se réfère à la « sécurité nationale ». Ce type d'enquête, qui dure plusieurs mois, peut avoir pour résultat l'instauration de droits de douane additionnels sur tout ou partie des produits ciblés.

C'est à l'issue d'une telle enquête que Donald Trump a annoncé le 25 septembre, via des messages sur son réseau social Truth Social, qu'il allait surtaxer jusqu'à 100 % les médicaments brevetés importés sauf si les fabricants étaient en train de construire des sites de production aux États-Unis. Idem, lors de précédentes enquêtes, pour l'acier et l'aluminium. Avec application au 1er octobre.

Les nouvelles enquêtes lancées en septembre, menées comme les précédentes par le Bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du ministère du Commerce, portent précisément sur l'impact sur la sécurité nationale de l'importation de matériel robotique et de machines industrielles, ainsi que d'équipements de protection individuelle, de consommables médicaux et d'équipement médical, y compris des dispositifs médicaux.

### **Un moyen de pression pour rapatrier les investissements industriels.**

Pour de nombreux observateurs, l'administration Trump cherche, par ce moyen, à faire pression sur les industriels étrangers et américains pour rapatrier certaines industries sur son territoire.

Concernant la robotique, par exemple, selon des chiffres récents de l'IFR (International Robotic Federation), les États-Unis sont considérés comme le plus grand marché régional avec 68 % des installations dans les Amériques en 2024, soit 34 200 unités. Ils importent la plupart de leurs robots du Japon et d'Europe, avec peu de fournisseurs nationaux.

Les conclusions de ces nouvelles enquêtes au titre de l'article 232 seront transmises au président des États-Unis le 30 mai 2026. Ce dernier aura alors 90 jours pour décider des mesures éventuelles qu'il prendra, celles-ci pouvant inclure des droits de douane additionnels ou des quotas d'importation.

Dans des messages séparés le 24 septembre sur son même réseau, le président américain a aussi annoncé son intention d'instaurer un droit de douane additionnel de 25 % sur les poids lourds (5 tonnes et plus), de 50 % sur les meubles de cuisine et de salle de bain, et de 30 % sur les meubles rembourrés type sofas.

Comme le soulignait le spécialiste du commerce international Arnaud Fendler, de DS Avocats, dans un récent entretien au Moci, « on a compris que la politique économique de Donald Trump visait à rapatrier de la production industrielle aux États-Unis, néanmoins les moyens de cette ambition sont difficiles à comprendre ou anticiper ». Et d'ajouter : « Aucun secteur n'est à l'abri d'être mis sous le feu des projecteurs du jour au lendemain ».

Par Christine Gulguy

# Contact



## *Prochain numéro:*

- Importations de vêtements au Royaume-Uni.



**LA FEDERATION DE LA MAILLE,  
DE LA LINGERIE & DU  
BALNÉAIRE**

37/39 rue de Neuilly  
92110 Clichy - France  
T. +33 1 49 68 33 50

**Oléna Kokosh**  
[okokosh@la-federation.com](mailto:okokosh@la-federation.com)

